

La création d'un nouveau label par le ministère n'est pas seulement de la poudre aux yeux (les établissements concernés ont été très largement éprouvés par la réduction des moyens et la suppression de la carte scolaire), c'est aussi un outil de dérèglementation supplémentaire.

*Dérèglementation
et renforcement
de la hiérarchie*

- **Contre les statuts** : postes à profil, recrutement et avancement décidés par les chefs d'établissement, mutations forcées des collègues qui « n'adhèrent pas au dispositif ».

- **Lettre de mission** : un moyen de pression pour accepter le dérèglementation et individualiser les missions.

- **Éclatement du métier** : un préfet des études à tout faire (CPE, Prof super évaluateur, ... personnel de direction).

- **Remplacer des indemnités** (pour tous) par des primes (pour quelques uns) à la performance.

- **Zéro moyen** supplémentaire hormis les 18h pour le préfet des études.

*Vers des collèges
de 2ème zone*

- **Des enseignements au rabais**, avec pour seul horizon la validation du socle commun, et une orientation prioritairement vers le lycée professionnel.

- Un discours qui associe difficultés sociales et violence, à des fin politiciennes.

- **Une stigmatisation de ces collèges** qui provoquera inévitablement la fuite des familles.

*Réduction
des moyens*

- **Réduire le coût de l'éducation prioritaire** : est-ce la fin de l'Education prioritaire ? Combien d'établissements seront encore dans ces dispositifs l'an prochain ?

Le SNES-FSU appelle à mettre en échec le dispositif CLAIR en informant largement sur le contenu de la circulaire et les dangers liés à son application. Il appelle aussi les personnels à repousser les projets CLAIR lors des votes au Conseil d'administration.



¹ Collèges et Lycées pour l'Ambition, l'Innovation et la Réussite.